



AUTO-ÉCOLE V PERMIS

19 Avenue Jean Cagne

69200 Vénissieux

Tel : 09 83 00 50 88

MISE A JOUR LE 1 JANVIER 2024

Conditions d'usage de la piste pour formations 2 roues hors circulation

Catégories de permis : AM – 125 – A1 – A2 – A

Lieu de formation :

Les formations 2 roues se déroulent sur une piste privée à l'adresse suivante :

82 Rue Ambroise Pare 69800 Saint-Priest

Qui se trouve à 10 minutes de notre agence de Bron, à 20 minutes de nos agences de Meyzieu et Genas.

Les leçons démarrent de la piste à l'heure que le secrétariat vous a communiqué. Ne jamais se rendre aux adresses des bureaux que ce soit pour les leçons plateaux ou circulation.

Cette piste moto de 4000 m² comporte un circuit privatisé ainsi qu'un local permettant de dispenser des cours théoriques.

Formalités de rendez-vous :

Les formalités administratives et la prise de rendez-vous se font sein de nos agences

Nombre de participants :

Nous organisons des sessions de 3 élèves pour les leçons circulations et 4 élèves pour les leçons plateaux.

Pour toutes les autres formations AM – A – 125 3 élèves par sessions

AUTO-ÉCOLE V PERMIS

Agrément : École de conduire : E2106900060 / Numéro déclaration d'activité : 84692233969

19 Avenue Jean Cagne 69200 VENISSIEUX / Tel: 09 83 00 50 88

SIRET 80493583100011 / APE 8553Z

Email : autoecolevpermis@gmail.com/ <http://www.autoecolevpermis.fr/>



AUTO-ECOLE V PERMIS

19 Avenue Jean Cagne

69200 Vénissieux

Tel : 09 83 00 50 88

MISE A JOUR LE 1 JANVIER 2024

Composition de notre parc moto :

- 2 KAWASAKI Z650 – formation A2
- 1 KAWASAKI Z 650 – formation A
- 1 YAMAHA 125 – formation 125 CM3 – formation A1

Equipements obligatoires pour accéder à la formation et aux examens :

- Casque homologué (avec bandes réfléchissantes)
- Gants certifiés CE
- Veste ou blouson adapté (résistant)
- Bottes ou chaussures montantes
- Pantalon ou jean épais (pas de jogging)

L'accès à la piste est interdit sans équipements et la leçon est facturée à l'élève qui a été informé des conditions de formation.

Organisation des leçons :

Des sessions de 3 heures sont organisées tous les jours sur la piste du lundi au samedi matin.

Les horaires dédiés à la formation plateau et circulation sont les suivantes :

- 9 heures – 12 heures
- 13 heures – 16 heures
- 16 heures – 19 heures
- 7 heures – 10 heures (uniquement les samedis)

Chaque élève dispose d'une moto qui lui est dédiée durant la durée totale de formation

AUTO-ECOLE V PERMIS

Agrément : École de conduire : E2106900060 / Numéro déclaration d'activité : 84692233969

19 Avenue Jean Cagne 69200 VENISSIEUX / Tel: 09 83 00 50 88

SIRET 80493583100011 / APE 8553Z

Email : autoecolevpermis@gmail.com/ <http://www.autoecolevpermis.fr/>